



BAPTÊME CIVIL

Pièces à fournir:

- pièces d'identité des deux parents
- acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois
- pièces d'identité du parrain et de la marraine
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

La demande est à déposer **un mois avant la date souhaitée** (la célébration a lieu le samedi matin).

Date souhaitée pour la cérémonie:

Nom et Prénoms de l'enfant:

Date et lieu de naissance:

Adresse des parents:

.....

	Père	Mère
Nom et prénoms		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Profession		
Téléphone		

	Parrain	Marraine
Nom et Prénoms		
Âge		
Profession		
Adresse		

Frères et sœurs de l'enfant:

Contact: 01.49.15.56.20 / guichet.unique@ville-romainville.fr

Hôtel de Ville

Place de la Laïcité
93231 Romainville Cedex
Tél. : 01 49 15 55 00
Fax : 01 49 15 55 55
www.ville-romainville.fr